

Le 30 novembre 2017

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'Énergie  
800, place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Planification de l'audience - Demande relative à l'établissement des tarifs  
d'électricité de l'année tarifaire 2018-2019**  
**V/D : R-4011-2017**

---

Monsieur,

En réponse à votre correspondance du 21 novembre 2017, voici les informations pertinentes relatives à la planification de l'audience quant à l'Union des producteurs agricoles :

1. Nous n'entendons pas présenter de moyen préliminaire;
2. Le temps requis pour l'adoption de notre preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve sera de 45 minutes;
3. La liste et la qualification de nos témoins se détaillent comme suit :
  - a. Isabelle Bouffard, agronome, B. Sc. (analyste interne);
  - b. Laure Vinsant Le Lous, Master en agronomie, École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT) - France (analyste interne);
  - c. Cyril Michaud, Master professionnel Économie appliquée - Économie et gestion de l'environnement et des impacts environnementaux, Universités Montesquieu Bordeaux IV et d'Antananarivo University (Madagascar)(analyste interne);
  - c. Claude Laniel, économiste rural (analyste externe).
4. Le temps requis approximatif pour contre-interroger chacun des panels de témoins du Distributeur est le suivant :
  - Panels 1 et 2 : 15 minutes chacun
  - Panel 3 : 30 à 45 minutes

5. Le temps prévu pour notre argumentation est de 30 minutes.

Nous ne pouvons présumer de la date à laquelle nous seront cédulés pour présenter notre preuve mais souhaitons aviser la Régie que nous ne sommes pas disponibles aux dates suivantes vu certaines contraintes liées à l'horaire de nos analystes :

- 11 décembre 2017;
- 14 décembre 2017 en après-midi;

Nous remercions à l'avance la Régie d'en tenir compte dans la planification de l'horaire des audiences.

Les curriculum vitae et les déclarations assermentées au soutien de notre preuve suivront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BHLF, avocats



Marie-Andrée Hotte, avocate

MAH/gl

c.c. Mme Isabelle Bouffard (UPA)  
Mme Laure Vinsant Le Lous (UPA)  
M. Cyril Michaud (UPA)  
Me Simon Turmel (Hydro-Québec)  
Me Eric Fraser (Hydro-Québec)